

# Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) pour le transport urbain en Guadeloupe



Pointe-Noire  
 Deshaies  
 Sainte-Rose  
 Lamentin  
 Petit-Bourg  
 Goyave

Anse-Bertrand  
 Port-Louis  
 Petit-Canal  
 Morne-à-l'Eau  
 Le Moule

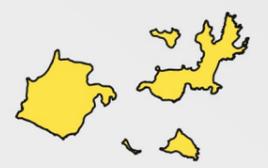
Baie-Mahault  
 Pointe-à-Pitre  
 Les Abymes  
 Gosier  
 Sainte-Anne  
 Saint-François  
 La Désirade

Bouillante  
 Vieux-Habitants  
 Baillif  
 Basse-Terre  
 Saint-Claude  
 Gourbeyre  
 Vieux-Fort  
 Trois-Rivières  
 Capesterre-Belle-Eau  
 Terre-de-Haut  
 Terre-de-Bas

Capesterre de Marie-Galante  
 Grand-Bourg  
 Saint-Louis

**AOM**

- Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre
- Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre
- Communauté de Communes de Marie-Galante
- Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin
- Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe



# Descriptif de la carte « Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) pour le transport urbain en Guadeloupe »



Les autorités organisatrices de la mobilité pour le transport urbain en Guadeloupe sont :

- Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre pour les communes :
  - Pointe-Noire,
  - Deshaies,
  - Sainte-Rose,
  - Lamentin,
  - Petit-Bourg,
  - Goyave ;
- Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre pour les communes :
  - Anse-Bertrand,
  - Port-Louis,
  - Petit-Canal,
  - Morne-à-l'Eau,
  - Le Moule ;
- Communauté de communes de Marie-Galante :
  - Capesterre de Marie-Galante,
  - Grand-Bourg,
  - Saint-Louis ;
- Syndicat mixte des transports du Petit Cul de Sac Marin :
  - Baie-Mahault,
  - Pointe-à-Pitre,
  - Les Abymes,
  - Gosier,
  - Sainte-Anne,
  - Saint-François,
  - La Désirade ;
- Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe :
  - Bouillante,
  - Vieux-Habitants,
  - Baillif,
  - Basse-Terre,
  - Saint-Claude,
  - Goubeyre,
  - Vieux-Fort,
  - Trois-Rivières,
  - Capesterre-Belle-Eau,
  - Terre-de-Haut,
  - Terre-de-Bas.